FORMATION FÉDÉRALE 2016-2017

Formation au Brevet Fédéral 2ème degré (BF2)
ENTRAINEUR option lutte ou disciplines associées (DA)

C'est une formation nationale dispensée dans 3 centres nationaux (Paris, Dijon, Montauban) qui s'adresse aux personnes qui remplissent les conditions suivantes :

- être licencié à la FFL dans la discipline dans laquelle le BF2 est visé,
- avoir 18 ans au moins,
- être titulaire du brevet fédéral 1er degré (BF1) d'animateur dans l'option (lutte, grappling ou sambo) choisie,
- être titulaire de la maîtrise marron ou équivalent pour les disciplines associées et pouvoir obtenir la maîtrise noire ou équivalent pour les DA avant l'examen du BF2.

OBJET DE LA FORMATION

La formation a principalement pour objet la délivrance du brevet fédéral 2ème degré (BF2) entraîneur lutte ou disciplines associées dans une des options suivantes : lutte, sambo, grappling, conformément au texte fédéral en vigueur.

ORGANISATION DE LA FORMATION

C'est une formation en alternance de 200 heures qui comprend :

- 50 heures en centre de formation (4 stages sur 4 week-ends) pour acquérir les trois UC du référentiel de compétences mentionné dans le texte du BF2.

- 50 heures en club conventionné pour acquérir les compétences technico-tactiques requises («maîtrise» noire ou équivalent dans les disciplines associées). Le stagiaire sera suivi par un tuteur identifié au préalable.

- 100 heures de stage en club conventionné dont 70 heures de stage pédagogique + 30 heures de suivi en compétition. Le stagiaire sera suivi par un tuteur identifié au préalable.

LE COÛT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques : 450,00 € pour les hommes
1,00 € pour les femmes (cf. plan fédéral de féminisation)

Hébergement et restauration à la charge du stagiaire.

INSCRIPTION

Dossier d'inscription + convention de stage à télécharger sur le site de la fédération française de lutte, à compléter et à retourner à la FFL, via le comité régional, avant le 2 décembre 2016.

LES CONTENUS DE FORMATION

	Un référentiel de compétences organisé en 3 UC
UC 1	**EC de concevoir un projet d'entraînement en lutte ou dans une discipline associée**
UC 2	**EC de mettre en œuvre un projet d'entraînement en lutte ou dans une discipline associée**
UC 3	**EC de participer au fonctionnement et au développement du club**

Contenus détaillés par UC

UC 1	**EC de concevoir un projet d'entraînement en lutte ou dans une discipline associée**	**15h**
UC 1.1	**EC d'analyser le combat et la compétition de lutte ou d'une DA** L'analyse du combat et de la compétition dans la discipline Les qualités technico-tactiques et physiques requises et à développer	**3**
UC 1.2	**EC de prendre en compte les caractéristiques et les attentes des publics concernés** Les caractéristiques des publics concernés par l'entraînement (âge, niveau de motivation, …)	**2**
UC 1.3	**EC d'évaluer un niveau de performance, en utilisant des outils adaptés, pour déterminer des objectifs** L'évaluation d'une performance dans la discipline (les outils d'évaluation) La détermination d'un objectif adapté, sa déclinaison.	**4**
UC 1.4	**EC de programmer et de planifier l'ensemble des préparations pour atteindre ces objectifs** Les contenus de l'entrainement. Les programmes fédéraux. La programmation et la planification de l'entraînement dans la discipline	**3**
UC 1.5	**EC de construire une séance d'entraînement pertinente** Le déroulement d'une séance d'entraînement en fonction des objectifs fixés et du contexte. Les exercices et les situations à mettre en œuvre.	**3**

UC 2	EC de mettre en œuvre un projet d'entraînement en lutte ou dans une discipline associée	20h
UC 2.1	**EC de présenter et mettre en place une situation d'entraînement en utilisant la terminologie officielle** La situation d'entraînement (objectif, buts, critères de réussites) Les exercices et situations associées	4
UC 2.2	**EC de gérer des différences de niveau de pratique et de performance dans des situations d'entraînement** La gestion de l'hétérogénéité à l'entraînement (différentes catégories d'âge, différents styles, différents niveaux). Les méthodes.	4
UC 2.3	**EC d'évaluer la qualité de réalisation du lutteur et de proposer des corrections** L'évaluation des réalisations du pratiquant, les corrections éventuelles (les problèmes techniques et tactiques)	4
UC 2.4	**EC de motiver les pratiquants par ses interventions** Le comportement, l'attitude, les types d'intervention de l'entraîneur pour motiver les pratiquants	4
UC 2.5	**EC de suivre un ou plusieurs pratiquants en compétition** Le suivi des pratiquants en compétition. Le rôle du « coach » avant, pendant et après la compétition.	4

UC 3	EC de participer au fonctionnement et au développement du club	15h
UC 3.1	**EC de comprendre le fonctionnement du club** Le fonctionnement du club (le comité directeur ou conseil d'administration, l'assemblée générale, les entraîneurs, les séances, …).	3
UC 3.2	**EC d'identifier les relations entre le club et ses différents partenaires** Les partenaires du club (partenaires institutionnels et privés).	3
UC 3.3	**EC d'élaborer un outil de communication qui présente les activités du club** La promotion du club et des activités du club (élaboration d'un outil de communication).	3
UC 3.4	**EC d'utiliser les dispositifs fédéraux d'aide au développement des clubs** La politique fédérale en matière de développement (l'utilisation des dispositifs fédéraux au sein du club)	2
UC 3.5	**EC de jouer un rôle dans l'organisation d'une compétition** L'organisation d'une compétition (le budget, les partenaires, l'organisation de la salle, les rôles et tâches de chacun, la promotion, ...).	2
UC 3.6	**EC d'utiliser les outils et dispositifs fédéraux de transmission des valeurs éducatives et citoyennes et de lutte contre les discriminations ainsi que les outils d'information et de sensibilisation du ministère.**	2

RUBAN PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

21-22 janvier 2017	5 semaines	**25-26 février 2017**	7 semaines
Stage 1 Dijon / Paris / Montauban	Stage club Suivi compétition Acquisition maîtrise noire	**Stage 2** Dijon / Paris / Montauban	Stage club Suivi compétition Acquisition maîtrise noire
12,5 heures	30 heures (stage+suivi) 15 heures (maîtrise)	12,5 heures	35 heures (stage+suivi) 20 heures (maîtrise)

15-16 avril 2017	5 semaines	**20-21 mai 2017**	3 semaines	**3 et/ou 4 juin 2017**
Stage 3 Dijon / Paris / Montauban	Stage club Suivi compétition Acquisition maîtrise noire	**Stage 4** Dijon / Paris / Montauban	Stage club Suivi compétition Acquisition maîtrise noire	**Examen** Dijon / Paris / Montauban
12,5 heures	25 heures (stage+suivi) 10 heures (maîtrise)	12,5 heures	10 heures (stage+suivi) 5 heures (maîtrise)	

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DE LA FORMATION

STAGE DE FORMATION 1 – 21/22 janvier 2017

Présentation de la formation (Texte BF2, calendrier, programme prévisionnel, le stage en structure, fonctionnement, attentes, …).

Point sur les dossiers d'inscription.

Le rôle et les missions de l'entraîneur.

Retour sur l'analyse technico-tactique de l'activité et sur la terminologie fédérale.

UC 1.1 : EC d'analyser le combat et la compétition de lutte ou d'une DA

UC 2.1 : EC de présenter et mettre en place une situation d'entraînement en utilisant la terminologie officielle

UC 2.3 : EC d'évaluer la qualité de réalisation du lutteur et de proposer des corrections

UC 3.1 : EC de comprendre le fonctionnement du club

UC 3.2 : EC d'identifier les relations entre le club et ses différents partenaires

STAGE DE FORMATION 2 - 25/26 février 2017

Retour sur les thèmes abordés au stage précédent

Le stage en club (situation intermédiaire)

Le point sur l'élaboration du rapport de stage

UC 1.2 : EC de prendre en compte les caractéristiques et les attentes des publics concernés

UC 1.3 : EC d'évaluer un niveau de performance, en utilisant des outils adaptés, pour déterminer des objectifs

UC 1.4 : EC de programmer et de planifier l'ensemble des préparations pour atteindre les objectifs

UC 1.5 : EC de construire une séance d'entraînement pertinente

STAGE DE FORMATION 3 - 15/16 avril 2017

Retour sur les thèmes abordés au stage précédent

Le stage en club (situation intermédiaire)

Le point sur l'élaboration du rapport de stage

UC 2.5 : EC de suivre un ou plusieurs pratiquants en compétition

UC 3.3 : EC d'élaborer un outil de communication qui présente les activités du club

UC 3.5 : EC de jouer un rôle dans l'organisation d'une compétition

STAGE DE FORMATION 4 – 20/21 mai 2017

Retour sur les thèmes abordés au stage précédent

Le stage en club (situation intermédiaire)

Le point sur l'élaboration du rapport de stage

UC 2.2 : EC de gérer des différences de niveau de pratique et de performance dans des situations d'entraînement

UC 2.4 : EC de motiver les pratiquants par ses interventions

UC 3.4 : EC d'utiliser les dispositifs fédéraux d'aide au développement des clubs

UC 3.6 : EC d'utiliser les outils et dispositifs fédéraux de transmission des valeurs éducatives et citoyennes et de lutte contre les discriminations.

LE STAGE EN CLUB CONVENTIONNÉ

- Suivi assuré par un tuteur (ou conseiller pédagogique) possédant, au moins, un BF2 ou un diplôme d'état en lutte ou dans une DA.
- Stage cadré par une convention FFL/structure (club).
- 70 heures de pratique en situation d'entraîneur (face à face pédagogique + préparation + bilan).
- 30 heures de suivi des lutteurs en compétition.
- Il doit se réaliser sur une durée maximale de 20 semaines (entre le 1er stage en centre de formation et l'examen).

Rôle du tuteur (conseiller de stage) :

- Il s'assure que le stagiaire respecte ses engagements (durée du stage, présence).
- Il fixe, avec le stagiaire, le calendrier des interventions en respectant le calendrier de la formation.
- Il conseille et corrige le stagiaire dans ses interventions, préparations et bilans.
- Il conseille le stagiaire dans l'élaboration de son rapport de stage.
- Il s'engage à informer le responsable de la formation en cas de problème.
- Il complète la fiche-bilan de suivi du stagiaire qui sera insérée dans le rapport de stage.

L'EXAMEN

- Il se déroulera le 3 et/ou 4 juin 2017 (à préciser selon le nombre de candidats) au sein du centre national de formation du candidat.
- Les personnes qui ont échoué aux examens des années précédentes (et qui ont donc déjà suivi la formation BF2 entraîneur) peuvent se présenter en candidat libre.
- Il est fixé par le texte du BF2 option lutte ou disciplines associées en vigueur. L'évaluation est constituée de deux parties :
  - Elaboration (préparation 1 heure) et mise en œuvre (20 minutes) d'une séance d'entraînement, dans l'option choisie lors de l'inscription, suivie d'un oral de 30 minutes sur la base de la production pédagogique du stagiaire.
  - D'un oral de 30 minutes sur la base du rapport de stage en club conventionné élargi ensuite aux thèmes abordés pendant la formation. Le jury évalue la qualité du rapport de stage et la pertinence des réponses lors de l'entretien.
- Session de rattrapage : pour les candidats qui ont échoué à l'examen (en obtenant une note moyenne entre 8/20 et 10/20), comme prévu dans ce cas là, un complément de formation, un accompagnement individualisé et un examen de rattrapage seront proposés au cas par cas.
- Des étudiants STAPS pourront se présenter à l'examen (cf. convention université/FFL).